

LES TOXICOMANIES

La toxicomanie est l'intoxication par la consommation répétée d'une drogue ou de plusieurs drogues. Le toxicomane est une personne consommant des substances toxiques, qui a le besoin de continuer à en consommer et à s'en procurer par tous les moyens.

Selon les civilisations, l'usage de différentes drogues (coca en Amérique latine, khat en Afrique, opium en Asie, alcool en Occident) illustre les fonctions différentes (médicinales, religieuses) des toxiques. Si l'usage est solitaire jusqu'aux années 1960 en Occident, le mouvement hippie et la contestation vont populariser l'usage du haschisch, du LSD ou de l'héroïne. Depuis 1980 on assiste à une accentuation de l'utilisation des drogues dures, à des toxicomanies multiples, à l'apparition de nouveaux produits moins chers (crack, ecstasy).

DEFINITION

Depuis 75, l'O.M.S. a adopté une définition de la "drug dependence" : "Un état psychique et parfois physique, résultant de l'interaction entre un être vivant et une substance, caractérisé par des comportements qui entraînent toujours une pulsion à prendre de la drogue afin de retrouver ses effets psychiques et parfois d'éviter l'inconfort de son absence (sevrage)."

En termes clairs, un produit quelconque que vous persistez à vous administrer en dépit de votre raison et de vos efforts de volonté, est une drogue pour vous. Une toxicomanie se résume dans la perte de liberté par rapport à la consommation d'un produit, conduisant à une intoxication chronique.

VOIES D'ADMINISTRATIONS

L'introduction de la drogue peut se faire par de nombreuses voies :

- la voie parentérale (sous-



cutanée, intramusculaire ou intraveineuse). Un grand nombre de substances n'est pas directement destiné à cette voie d'utilisation, ce qui nécessite une préparation particulière (comprimés écrasés puis dissous). Les injections n'étant pas toujours faites avec les précautions d'asepsie nécessaires, les accidents infectieux ne sont pas rares

- voie nasale : inhalation d'éther, de vapeurs de toluène (colles), prise nasale de cocaïne
- la voie buccale : fumée (opium, haschisch) ou ingestion (haschisch, amphétamines, opium, LSD, hypnotiques..)

CLASSIFICATION DES DROGUES

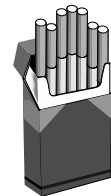
Les toxiques se répartissent en trois catégories selon le type d'effet produit :

Dépresseurs du système nerveux central : alcool, tranquillisants, opium, morphine, héroïne

Stimulants du système nerveux central : nicotine, amphétamines, cocaïne, chanvre indien

Hallucinogènes : chanvre indien, LSD, mescaline, solvants volatils, phencyclidine

Un fait est d'importance capitale. Personne ne sait, pas même l'utilisateur, le titre réel de la préparation donnée en principe actif. Cette teneur est très variable selon les aléas du marché clandestin. Il en résulte un grand risque, le surdosage (overdose), quand on se trouve en présence d'une préparation riche.



- **TABAC** (produit licite)

Il apparaît comme la drogue la plus dure connue. Mark

Twain : "il est facile de s'arrêter de fumer, je le fais 20 fois par jour".

- ALCOOL (produit licite)

L'intoxication alcoolique entraîne une pathologie bien connue avec atteintes digestives, neurologiques et psychiatriques, le tout aboutissant à une déchéance physique et psychique. La dépendance physique est longue à apparaître, la dépendance psychique bien réelle, la tolérance sociale excellente car le toxique est d'usage parfaitement licite (vente, publicité), la législation n'intervenant que si l'intoxication met en jeu la vie d'autrui (conduite en état d'ivresse).


- LES OPIACES

 ** L'héroïne : l'héroïne (cheval, poudre, brown sugar), dérivé de la morphine, est fournie sur le marché sous forme de poudre blanche qui peut être prise ou mise en solution pour intraveineuse (les toxicomanes parlent de shoot suivi par le flash, impression de bonheur). La durée de l'effet est assez courte (elle s'étend sur 2 à 3 heures) ce qui entraîne les grands toxicomanes à multiplier les intraveineuses. Bientôt, lorsque la sujétion et l'accoutumance sont installées, ce n'est que le soulagement de son besoin, la cessation de l'état de manque que recherche l'intoxiqué. Les surdoses peuvent provoquer un coma et la mort par blocage respiratoire.

** L'opium provient du suc obtenu par scarification de la tête du pavot. Il peut être fumé (la boulette est chauffée et posée sur le fourneau d'une longue pipe de bambou) ou mangé.

** La morphine, extraite de l'opium, est utilisée par voie parentérale


- CANNABISME

Le cannabis comporte de multiples appellations selon les régions (chanvre indien,  marihuana, marijuana, kif, H, haschisch...). Au XI^{ème} siècle, le haschisch donne à Hassan, le vieux de la montagne, un pouvoir absolu sur ses



hommes de main sous l'emprise du cannabis (haschischin : étymologie d'assassin " buveur de haschisch ").

Le chanvre commun est cultivé pour être utilisé dans la fabrication du textile et du papier, le chanvre médical (cannabis indien) ne constitue qu'une variété. Il peut être ingéré ou fumé mélangé au tabac (joint, pétard). Le cannabis est vendu sous 3 formes : en feuilles (herbe, marijuana), en plaques de résine (haschisch), en huile. Les effets varient en fonction de la teneur en THC (tétrahydrocannabinol) : exaltation de l'humeur et de l'intelligence, illusions sensorielles. Le sevrage est peu marqué et se traduit par anxiété et irritabilité. En cas d'usage régulier des complications peuvent apparaître : troubles de la mémoire, états délirants...

- LSD 25 (acide)

Découvert en 1943 cet agent  se répand aux USA sous l'égide de Timothy Leary, à partir de 1964. La molécule présente une activité hallucinogène. Elle perturbe les médiateurs chimiques cérébraux, modifie les perceptions visuelles, auditives et tactiles. Le sujet est la proie de visions et d'hallucinations qui constituent le voyage (le trip) agréable ou cauchemardesque (suicide).

- AUTRES

 **La phencyclidine ou p.c.p.**  appelée "poussière d'ange" provoque des visions terrifiantes accompagnées de violence contre soi-même ou contre autrui.

La psilocybine est un des principes actifs de certains champignons hallucinogènes du Mexique. Elle détermine l'apparition de troubles neurovégétatifs (congestion faciale, tachycardie, tremblements).

La mescaline est le principe actif du Peyotl (petit cactus du Mexique). Les effets les plus évidents sont des accès d'anxiété, des hallucinations (le peyotl est " la plante qui fait les yeux émerveillés ").



Le khat est un arbre qui pousse en Afrique orientale dont on mâche les feuilles.

La cocaïne (coke, neige) est l'alcaloïde principal du coca. L'usage de la feuille de coca est intégré à la civilisation des indiens des Andes qui mâchent les feuilles pour combattre la faim et la fatigue. Elle est utilisée par prises nasales (ligne, rail) ou par voie parentérale. La voie nasale (le sniff) provoque la détérioration des cloisons nasales. Elle détermine une ivresse euphorique, accompagnée d'un sentiment de puissance physique et intellectuelle. L'angoisse lui succède rapidement.

Le surdosage provoque un état de surexcitation, du délire, et la mort par défaillance cardiaque.

Le crack : dérivé peu coûteux et très toxique de la cocaïne a donné un souffle nouveau au trafic. Il se présente sous la forme de cailloux blanchâtres non solubles dans l'eau. Le crack se fume ; l'utilisateur ressent un flash intense qui dure quelques secondes, puis une excitation. L'usage provoque une dépendance forte.

Les solvants organiques :

- l'éther bu ou inhalé donne lieu à un état d'ébriété comparable à celui de l'alcool
- les colles de maquettes contenant du toluène

Les médicaments détournés de leur usage

- les neuroleptiques, anxiolytiques, antidépresseurs, hypnotiques
- les amphétamines ont été largement utilisés dans le passé comme stimulants intellectuels et physiques et comme coupe-faim. La prescription est de nos jours très réglementée. Ils élèvent la T.A. avec accélération du rythme cardiaque et stimulent la vigilance. Ils s'utilisent per os ou par voie intraveineuse (speed).
- l'ecstasy est une métamphétamine (MDMA). Son usage a commencé au début des années 80 aux Etats-Unis comme "récréatif". Elle a des effets stimulants et hallucinogènes, très utilisés dans les soirées "rave" mais induit une forte dépendance. En pleine

expansion l'ecstasy ou XTC ou X est la drogue à danser. Ses effets sont importants. L'intoxication se traduit par tachycardie, sécheresse buccale, tremblements, HTA, agitation, hallucinations visuelles ou auditives. Au stade extrême peuvent survenir une insuffisance rénale aiguë, une hépatite aiguë ou une hyperthermie maligne (favorisée par la sudation et la faible hydratation).

INCIDENCES

Les complications induites par les drogues peuvent toucher tous les organes car le toxicomane a un système immunitaire déprimé.

Les infections viennent au premier plan : abcès aux points d'injection, septicémie, transmissions de virus (SIDA, hépatites B et C), de bactéries (tétanos, tuberculose), de parasites (candidoses, paludisme). La libéralisation de la vente des seringues a cependant fait régresser la transmission de l'hépatite et du SIDA.

Les fonctions de nutrition sont marquées par la perte d'appétit, des troubles digestifs ; la fonction respiratoire par des bronchites ; la fonction circulatoire par une augmentation de la TA, une accélération du rythme cardiaque. Au niveau du cerveau on note une altération des cellules nerveuses, une perte de la mémoire, des hémorragies.

Quant à la grossesse elle est rare et conduit souvent à des avortements ou à des enfants prématurés

L'overdose se voit surtout avec les opiacés, la cocaïne et les amphétamines et peut entraîner la mort. Quant au manque de drogue, s'il donne un tableau d'angoisse extrême avec des vomissements, des tremblements, de la diarrhée, des douleurs musculaires, il conduit rarement au décès en dehors des cas de suicide.

LEGISLATION

Le Code de la santé publique prévoit la distinction entre trafiquants et usagers de drogues.

Le consommateur de produits illicites est puni de 2 mois à 1 an d'emprisonnement et d'une amende de 500 à 15 000 F.

Mais le Procureur de la République peut ne pas poursuivre pénalement et enjoindre au toxicomane de se placer sous surveillance médicale (injonction thérapeutique).

La loi prévoit un dispositif thérapeutique placé sous la tutelle des DDASS, comprenant des centres d'accueil de toxicomanes, des lieux de consultation, des centres de moyen séjour, des placements familiaux. Il existe également des associations privées ou semi-privées. La gratuité des frais est garantie.

PREVENTION

- prévention primaire : elle empêche l'éclosion de nouveaux cas de toxicomanie par une information au niveau scolaire et familial, par la prise en charge et le dépistage des troubles de la personnalité
- prévention secondaire : elle vise à éviter l'installation de la dépendance chez le sujet ayant expérimenté des drogues, par les associations de parents, les éducateurs, les médecins, le milieu scolaire ou professionnel
- prévention tertiaire : elle prévient la déchéance sociale et somatique des sujets déjà installés dans la toxicomanie et favorise le sevrage par éloignement du milieu favorisant les toxicomanies, par des réorientations professionnelles

TRAITEMENT

Les méthodes employées pour libérer les toxicomanes et les conduire à reprendre une vie normale sont diverses :

- vie en communauté avec acceptation d'une discipline et encadrement par d'anciens toxicomanes
- cure ambulatoire avec soutien
- traitement pharmacologique qui permet d'éviter ou d'atténuer certains désagréments du sevrage, traitement de substitution par la méthadone

- Au-delà de la phase de sevrage, le traitement au long cours fait appel à des structures spécifiques assurant une prise en charge psychosociale (centres de post-cure, familles d'accueil, consultations...)

Il n'existe pas de personnalité toxicomaniaque type, mais se retrouvent plusieurs traits : le besoin de satisfaction immédiate et la fréquence des transgressions légales, les états de dépression avec sentiment permanent de vide existentiel, les liens affectifs et relationnels fragiles, un manque de confiance en soi nécessitant un toxique comme réducteur d'angoisse.

La notion de drogue dure et de drogue douce est vide de sens. Pour qui est dépendant, une drogue est toujours dure. L'habitué à une drogue qui ne parvient pas à obtenir son produit est dans un tel état de panique qu'il est prêt à tout pour s'en procurer (vols, agressions, prostitution...).

Mais rappelez-vous qu'il n'y a pas de drogués heureux.